

11 septembre 2020

Davies se distingue dans le guide *Chambers Canada 2021* et affiche le pourcentage le plus élevé de mentions dans des classements Band 1

La position de chef de file qu'occupe Davies parmi les cabinets canadiens est de nouveau reconnue dans le guide *Chambers Canada 2021*, où 19 de nos avocats obtiennent une mention Band 1 dans 22 classements au total, soit le meilleur résultat obtenu par un cabinet canadien au regard de sa taille. Le cabinet affiche également le nombre le plus élevé de mentions dans les classements en fonction de la taille du cabinet, 71 de nos avocats ayant en effet été nommés dans 88 classements.

L'édition 2021 du guide classe Davies parmi les chefs de file dans 24 domaines de pratique, et le cabinet se classe Band 1 dans les 10 domaines suivants :

- Concurrence/Lois antitrust
- Droit des sociétés/Droit commercial : L'élite : Ontario
- Droit des sociétés/Droit commercial : L'élite : Québec
- Droit des sociétés/Fusions et acquisitions
- Fonds d'investissement : Constitution de fonds
- Litige en droit commercial général : Ontario
- Litige en droit commercial général : Québec
- Projets : PPP et infrastructures
- Immobilier : Québec
- Droit fiscal

Chaque année, Chambers & Partners effectue une enquête en tenant des entretiens en profondeur, confidentiels et anonymes avec des avocats et leurs clients. Les critères sur lesquels se fondent les classements incluent les compétences juridiques, l'éthique professionnelle, la qualité du service à la clientèle, l'ingéniosité en matière commerciale, la diligence, l'engagement et d'autres qualités privilégiées par les clients.